

*Femme Leader de l'Année*  
4<sup>e</sup> Edition  
**VOTEZ PAR SMS AU 6080**  
ET GAGNEZ DE SUPER LOTS  
INFOLINE : 90 19 37 62

**CHOISISSEZ LA FEMME LEADER DE L'ANNEE 2012**



# TR TOGOREVEIL

*Le pari d'une actualité qui réveille*



**11ème journées de l'Association Cotonnière Africaine**  
**CAP SUR 5 MILLIONS DE TONNES DE COTON**  
**DE QUALITE IRREPROCHABLE EN 2022** P 2

**Interview de Mme Lonlonko A. GBADEGBEGNON, Secrétaire Générale du GF2D**



P 5

**Agitations, récupération et incidents inutiles avant la décision de la Cour Constitutionnelle sur la nouvelle loi renforçant les pouvoirs de la HAAC** P 4  
**FAURE GNASSINGBE DEPARTAGE DEPUTES ET JOURNALISTES**

**Législatives 2013 au Togo**  
**LA PROCHAINE ASSEMBLEE NATIONALE COMPTERA 91 DEPUTES** P 2



**Aménagement des bassins de rétention d'eau comme solutions aux inondations**  
**CECO BTP SUR UNE PERFORMANCE QUI RASSURE DEJA LES QUARTIERS NORD OUEST DE LOME**

P 3

## Législatives 2013 au Togo

# LA PROCHAINE ASSEMBLEE NATIONALE COMPTERA 91 DEPUTES



Depuis le démarrage du recensement électoral, qui déroule à ne point en douter la processus électoral, nombreux sont les togolais à se demander quel sera finalement le nombre de sièges à pourvoir par les différentes formations politiques lors des prochaines législatives. Pendant près de deux ans, le débat n'avait jamais fait l'unanimité au sein de la classe politique togolaise. Plusieurs propositions formulées par des partis politiques et issues des différents dialogues avaient porté ce nombre entre 83 et 120 députés. Et si le cap de 100 députés avait été jugé excessif comparativement aux autres pays de la sous régions qui n'avaient pas ce nombre d'élus dans leurs hémicycles respectifs bien que disposant de superficies et de populations largement supérieures au Togo, la question était toujours restée sans réponse. Depuis deux jours, les députés togolais ont définitivement statué sur la question lors de la 6e session extraordinaire de l'année au cours de laquelle ils ont examiné et voté certaines modifications de la loi organique fixant le nombre de députés au Parlement, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants. Il ressort de cette session que les togolais éliront 91 députés lors du prochain scrutin législatif.

Un décret d'application devra dans

les prochains jours fixer les uns et les autres sur la répartition des sièges à travers le territoire nationale. Mais il est certain que cette répartition devra prendre en compte les recommandations de la mission d'observation de l'Union Européenne de 2007 pour corriger le déséquilibre et les disparités constatés. Il apparaît clairement que des critères de peuplement, d'espace et de PIB notamment entrèrent en ligne de compte dans la nouvelle répartition des sièges. Dans le même temps que cette nouvelle répartition tentera de corriger les disparités qui ne disparaîtront sans doute jamais totalement (l'expérience est faite même dans les pays aux longues traditions démocratiques comme la France), le vrai enjeu des prochaines législatives résidera beaucoup plus dans l'implantation nationale et la popularité des partis politiques en course. Pour régler leurs problèmes d'implantation réelle sur le plan national, les uns et les autres prennent leur disposition. C'est ainsi que les partis membres du Collectif Sauvons le Togo et ceux de la Coalition Arc En Ciel, ont déclaré au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 13 mars dernier leur volonté d'affronter le parti UNIR en rang serrés à travers des listes uniques. Une profession de foi que plusieurs togolais prennent avec des pincettes quand on sait que l'ANC, parti membre du CST a brillé par son absence lors de cette tapageuse conférence de presse. Maintenant que le nombre de siège est connu, seule une élection paisible et transparente, attendue par tous les togolais, permettra de juger à la fin chaque formation sur son poids politique réel.

Patrick NIMA

## 11ème journées de l'Association Cotonnière Africaine

# CAP SUR 5 MILLIONS DE TONNES DE COTON DE QUALITE IRREPROCHABLE EN 2022



Photo de famille (Officiels et participants aux 11ème Journées ACA)

Le Togo abrite, depuis hier 21 mars, la 11ème édition des journées de l'Association Cotonnière Africaine (ACA). Placée sous le thème principal « 5 millions de tonnes de coton fibre de qualité irréprochable, à l'horizon 2022 : nouveau défi de l'ACA », cette rencontre, qui selon les prévisions devrait regrouper 120 délégués membres et invités en provenance d'Afrique, d'Europe et des Amériques, a connu une grande affluence avec plus de 200 invités inscrits. C'est la somptueuse salle du centre des conférences du Groupe Ecobank en bordure de mer, non loin des côtes sablonneuses de la capitale togolaise, Lomé, qui prête son cadre à ces assises.

Ce genre de rencontre des responsables des sociétés cotonnières africaines, la onzième du genre, est un cadre incontournable d'échanges et de partage d'expériences sur les questions d'intérêts communs aux filières cotonnières. C'est aussi une occasion en or pour le pays hôte de saisir les multiples opportunités d'affaire qui s'offre. Pour cette onzième édition des journées de l'ACA, les enjeux sont énormes et le défi colossal. Il s'agit selon M. IYA Mohamed, Président de la Société Cotonnière Camerounaise et Président de l'ACA, de « faire du coton africain un véritable levier pour les économies de notre continent ». Pour cela, il faudra assurer le renouveau de la filière cotonnière en augmentant les subventions des Etats africains à ce secteur. Toujours selon les mots de M. IYA Mohamed, la solution n'est pas loin de nos réalités quotidiennes. Il suffira pour l'Afrique de consacrer environ 25% des moyens qui sont utilisés pour la gestion des crises sur le continent pour la promotion de la filière. « On pourra ainsi éteindre les foyers de conflit en développant l'économie », a-t-il déclaré.

Au sortir du conclave de Lomé ; les responsables, membres de l'ACA et les invités devront diffuser la fumée blanche qui sonnera le glas d'une nouvelle ère dans le monde de l'or blanc africain. Ils devront trouver, voire inventer les remèdes nécessaires pour donner à la production cotonnière africaine la qualité requise à sa compétitivité sur le marché et assurer aux pays africains producteurs de coton une place

importante dans les circuits cotonniers internationaux par une augmentation sensible de la production. Ainsi, l'ACA est déterminée et convaincue de passer de 1 million 500 milles tonnes sur les 25 millions du marché mondial à 5 millions de tonnes en 2012.

Pour le Ministre d'Etat ESSO Solitoki qui représentait la Premier Ministre de la République Togolaise à cette cérémonie d'ouverture, le choix du thème de cette onzième édition des journées de l'ACA « représente un signe fort qui vient conforter le gouvernement togolais dans les efforts entrepris pour valoriser le secteur cotonnier ». Comme tous les pays producteurs du coton, les autorités togolaises sont conscientes de l'importance du secteur cotonnier sur l'économie des Etats africains et c'est à juste titre que le Ministre ESSO a rappelé qu'au Togo l'or blanc participe pour 3 % au Produit Intérieur Brut. Pour lui, l'objectif que s'est fixé l'ACA est à la fois ambitieux et noble. De son atteinte, dépendra la place de l'Afrique dans les instances de décision, ce qui donnera le pouvoir nécessaire aux pays africains pour exprimer voire imposer leur point de vue sur les subventions des pays du Nord qui sont les seuls à contrôler les cours mondiaux du coton.

Les journées de l'Association cotonnière Africaine qui se tiennent dans la capitale togolaise sont meublées de cinq communications thématiques qui permettront aux participants de s'imprégner et de se convaincre de l'impérative atteinte de l'objectif de 2022 et s'achèveront par une Assemblée Générale qui va accoucher d'importantes décisions et recommandations pour la promotion du secteur cotonnier africain.

En marge de cette session, les participants auront droit à une visite du Lac Togo, et à une sortie touristique demain samedi.

Pour mémoire, c'est le 19 septembre 2002 que l'Association Cotonnière Africaine a été portée sur les fonds baptismaux à Cotonou lors d'une Assemblée Générale constitutive à laquelle ont pris part les signataires de « La déclaration d'Abidjan » du 27 juin 2002.

Paul Katassoli

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

## Législatives et locales 2013 au Togo

Je suis citoyen togolais

J'ai 18 ans au moins

Je veux jouir de mes droits civiques

Je me fais recenser dès à présent

Afin de porter ma voix, le moment venu, sur le candidat de mon choix

# Aménagement des bassins de rétention d'eau comme solutions aux inondations CECO BTP SUR UNE PERFORMANCE QUI RASSURE DÉJÀ LES QUARTIERS NORD OUEST DE LOMÉ

Notre pays a connu pendant l'année 2008, l'une des plus graves séries d'inondations de son histoire. Des ponts se sont rompus dans certaines contrées du pays alors que la capitale, Lomé a vu plusieurs de ses quartiers totalement engloutis sous les eaux. Des togolais et plus particulièrement certains Loméens continuent de vivre depuis lors des moments particulièrement pénibles ou craignent de les revivre. Plusieurs milliers de sinistrés ont été déplacés et socialement pris en charge dans le cadre de projets d'urgence en attendant les solutions définitives.

Depuis lors le gouvernement s'est engagé avec le concours de plusieurs partenaires dans une audacieuse politique de prévention des inondations. Et dans les zones particulièrement touchées de la capitale, plusieurs projets d'assainissement ont été réalisés avec des résultats probants mais encore insuffisants. Votre journal Togoreveil s'est transporté dans l'une des zones encore touchée par les inondations pour constater les efforts en cours en vue d'alléger les souffrances des habitants.

Notre équipe s'est déplacée à Agbalépédo, Cacaveli, Avédji, Limousine et Agoè, des zones particulièrement touchées par l'inondation lors des dernières pluies de l'année 2012.

Dans ces zones, même si la psychose est réelle à la veille de la prochaine saison des pluies, l'espoir est de retour et les efforts du gouvernement de mieux en mieux appréciés notamment grâce à la satisfaisante progression des travaux d'assainissement exécutés avec professionnalisme et à un rythme rassurant par le Groupe CECO BTP

## L'espoir et la sérénité de retour autour du bassin Caméléon d'Agbalepedo

C'est un ouvrage titanesque, ce bassin Caméléon, du nom du Bar qui animait cette partie du quartier Agbalépédo et dont les riverains avaient été une fois encore délogés en Octobre 2012. Sur les lieux nous avons rencontré M. Agbéha Komivi, gérant du Bar Emeraude, à quelques mètres seulement du bassin en finition. Son Bar vient de s'installer à l'endroit précis où un autre tenancier venait de fuir les inondations. Le gérant est tout optimiste et serein quant à l'avenir dans cette zone jadis très inondable. « J'ai vu que les travaux avançaient bien avec l'entreprise CECO, c'est pourquoi j'ai repris depuis deux mois cette boutique abandonnée pour cause d'inondation. Je sais qu'à la fin des

travaux les activités vont reprendre normalement et peut-être mieux encore. », déclare le gérant, optimiste. Non loin de lui, une couturière et revendeuse de pagnes, Mme AKPO Diane Afi, patronne des Ets DIAFINA, partage le même optimisme. Elle a également retrouvé une boutique libérée suite aux inondations, mais pour elle il n'y a pas de doute : « les travaux effectués en ce moment vont donner un autre visage au quartier. Avec ce bassin, il n'y aura plus d'inondation. Il est vaste et peut contenir les eaux de ruissellement venant des quartiers environnants. »

Plus loin, mais toujours dans cette zone très inondable des quartiers Nord Ouest de la capitale, en face du Lycée d'Agoè, un autre bassin de rétention est en chantier. Les riverains, là bas, sont un peu plus dubitatifs quant aux capacités réelles de ce bassin, de contenir les milliers de litres d'eau qui déferlent à chaque pluie. M. DJATO Kambiydjoa, mécanicien et chef du Garage Le Renouveau s'inquiète : « Ici quand il pleut, le garage est inondé et on arrête le travail pendant trois ou quatre jours. Mais ce bassin ne nous arrange pas trop. Il est un peu petit et il nous en faut un second. ». Mais en attendant de régler les problèmes fonciers liés au déplacement de certains habitants pour l'aménagement d'un autre bassin, CECO BTP a prévu une interconnexion entre le bassin en face du Lycée d'Agoè, le bassin Caméléon et le bassin déjà fonctionnel d'Agbalepedo (juste après les rails en allant vers la gare routière). Cette interconnexion permettra grâce à un système de pompage automatique, d'évacuer et d'acheminer les eaux supplémentaires vers la mer à partir du 3e bassin.

## Le bassin Caméléon: une forte capacité et une interconnexion pour une solution durable

Ce bassin dont la fin des travaux est prévue dans moins de deux mois, a une forte capacité d'accueil estimée à 140 000m<sup>3</sup> de volume avec une surface moyenne de 21 000 m<sup>2</sup>. Il est conçu pour recevoir les eaux venant d'Avédji, de Lossossimé, de Limousine, de Cacaveli en plus de celles du bassin du Lycée Agoè. Il est doté d'un système de pompage automatique qui permet de pomper directement vers le bassin d'Agbalepedo le trop plein d'eau qui sera ensuite déversé dans la mer. Financés par l'Etat togolais, les travaux de ce bassin sont réalisés à plus de 42% et se résument essentiellement aux tâches d'excavation et de mise



Chantier finissant du bassin Caméléon (Agbalépédo)

en dépôt auxquelles s'ajoutent les travaux de revêtement des berges et talus, de clôture, de pavage autour du bassin, de construction de station de pompage et de travaux d'éclairage du bassin.

Malgré la suspension des travaux due à la longue saison de pluie de juin à octobre 2012, l'état actuel d'avancement est satisfaisant, CECO BTP ayant choisi de sortir l'artillerie lourde pour livrer le chantier dans les délais contractuels.

## Expertise indéniable et ressources de qualité

Nombreux sont les togolais qui se laissent désormais facilement séduire par les prouesses de cette entreprise locale qui a mis des moyens dans l'équipement et beaucoup de volonté dans le recrutement du personnel. C'est donc du matériel d'exception qui est déployé sur ce chantier pour relever le défi et livrer au Togo un ouvrage de qualité répondant aux normes internationales de fiabilité et de solidité. Des Bulldozers, des Chargeuses et Camions Benne ainsi que les colossales pelles mécaniques, ces engins géants sur lesquels notre équipe a surpris en pleine exécution de tâche, Mademoiselle AMA Mawuéna, une jeune conductrice d'engin lourd.

Plusieurs dizaines d'ouvriers travaillent sous la supervision de deux chefs chantiers et d'un ingénieur en génie civil comme conducteur des travaux.

C'est avec finesse que cette équipe travaille pour livrer à temps un ouvrage d'une solidité incroyable. En bonus, CECO BTP se propose de construire un espace de plaisance et de restauration juste à côté du bassin. Le projet n'a pas manqué de séduire la municipalité qui en aura la gestion. Cette année, les pluies ne



Vue externe du bassin en face du Lycée d'Agoè



Mlle AMA Mawuéna, une jeune conductrice aux commandes de la pelle mécanique.



délogeront plus les habitants des quartiers riverains des bassins d'Agoè et Caméléon, grâce aux

efforts du gouvernement.

Germain POULI

## La carte d'électeur AU-DELÀ DE L'ACTE CIVIQUE, UN VÉRITABLE PALLIATIF AU MANQUE DE PIÈCES D'IDENTITÉ

Depuis le 15 mars dernier, les togolais de la zone Nord allant de Cinkassé à Atakpamé se font enregistrer dans les Commissions de Listes et Cartes (CLC) pour l'obtention d'une carte d'électeur. Ce recensement est une initiative de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) avec l'appui et le soutien du gouvernement togolais. Même si par endroit le processus d'enrôlement a souffert à ses débuts de quelques difficultés, il faut reconnaître que tout est progressivement rentré dans l'ordre et des milliers de togolais vont enfin posséder ce précieux sésame, la carte d'électeur, qui leur permettra d'exercer leur devoir civique au moment venu.

La carte d'électeur délivrée lors de ce recensement a les mêmes

caractéristiques que celle délivrée lors du recensement électoral qui a annoncé les élections législatives de 2007, une élection saluée par l'ensemble de la communauté internationale pour son caractère transparent et équitable. Il s'agit d'une carte biométrique avec photo et empreinte digitale. Elle est quasi infalsifiable. Si un citoyen se fait enregistrer à plusieurs reprises, il sera démasqué et soumis à la rigueur de la loi à la fin du processus de recensement lorsqu'il s'agira de centraliser les données pour produire une liste nationale.

Mais au-delà de son rôle en période électorale, cette carte est un véritable document qui vient pallier la faible taux de possession des documents d'identité, notamment la carte nationale

d'identité. Depuis les élections législatives de 2007, toutes les institutions financières du pays, toutes les institutions de micro finances et bien d'autres institutions sérieuses ont introduit la carte d'électeur comme un document d'identité. Ce qui a favorisé une forte adhésion des populations qui n'avaient pas le premier document, l'acte de naissance, leur permettant d'entreprendre les démarches pour l'obtention de la CNI. Tout ceci facilite dorénavant la traçabilité des économies informelles et rurales et permet au pays de disposer des chiffres sur la participation de ces couches à l'économie nationale.

Paul Katassoli

## Journée Mondiale de la francophonie QUEL TYPE DE FRANCOPHONIE POUR UN FRANÇAIS PLUS FORT ?

La communauté francophone du monde entier a célébré le 20 mars la journée mondiale de la francophonie avec une place de choix accordée à la femme lors des manifestations ayant marqué cette célébration qui a concerné environ 200 millions de personnes dans le monde qui ont en partage la langue française. Sur ce nombre, plus de la moitié réside en Afrique. Malgré ce chiffre qui semble impressionnant, le français est classé loin derrière le mandarin, l'anglais, l'allemand, l'espagnol...

Face à cette place reculée, les initiatives sont nombreuses pour essayer de redonner au français le lustre qui était le sien dans le temps. Devant le constat de la perte de vitesse du français, les résolutions issues de la Déclaration de Bamako en 2000 sont restées infructueuses. En 2012, le président français, François Hollande propose de « faire de la francophonie un outil au service du développement économique » et semble toucher du doigt la béquille qui handicape l'organisation et la langue dont son pays est le promoteur.

En effet, au-delà des propositions multiformes qui demandent une francophonie plus forte politiquement et qui militent pour un véritable brassage culturel, il semble évident aujourd'hui que pour faire de la francophonie un espace envié de tous, cela passera forcément par le renforcement de la coopération économique entre les pays francophones. Même si tout le monde s'accorde à reconnaître que la francophonie ne véhicule que la seule culture française, tous sont d'autant plus unanimes lorsqu'il s'agit de reconnaître que la francophonie n'offre pas un véritable cadre pour des échanges économiques. Les langues qui progressent aujourd'hui le font grâce à leur pouvoir économique. L'anglais est la première langue commerciale et les instituts chinois pour l'apprentissage de la langue commencent par pousser sur le continent africain. Ceci grâce aux échanges économiques entre la Chine et le continent africain. Lorsqu'on sait qu'une organisation comme le Commonwealth qui regroupe les anciennes colonies britanniques à l'exception du Mozambique et du Rwanda qui sont d'anciennes colonies françaises, a pour objectif de permettre le bien-être des états membres, on se dit qu'il est temps



pour la francophonie d'effectuer une profonde mutation pour passer d'une organisation politique et culturelle à une véritable organisation économique. La langue française n'aurait plus besoin d'être défendue car elle aurait les armes pour se défendre elle-même.

Le terme « francophonie » est apparu vers la fin du XIXe siècle, pour décrire l'ensemble des personnes et des pays utilisant le français. Il acquiert son sens commun lorsque, quelques décennies plus tard, des francophones prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Des hommes politiques et hommes de lettres tels que Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Habib Bourguiba de la Tunisie, Hamani Diori du Niger et le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge seront à l'origine de ce mouvement.

Paul K.

## Agitations, récupération et incidents inutiles avant la décision de la Cour Constitutionnelle sur la nouvelle loi renforçant les pouvoirs de la HAAC FAURE GNASSINGBE DEPARTAGE DEPUTES ET JOURNALISTES

Plusieurs journalistes et une bonne partie de l'opinion nationale attendaient avec impatience la décision de la Cour Constitutionnelle du Togo sur la conformité de la nouvelle loi renforçant les pouvoirs administratifs et disciplinaires de la HAAC avec les dispositions de la Constitution Togolaise. Attendue depuis plus d'une semaine, cette décision est tombée, il y a deux jours, le mercredi 20 mars 2013, soit six jours après la dispersion à coup de gaz lacrymogène d'une cinquantaine de journalistes qui tentaient de maintenir un sit-in devant la Présidence de la République alors que l'autorité municipale leur recommandait de d'installer plutôt leur manifestation à quelques distances de là. Dans les échauffourées, on déplorera une blessure grave à la mâchoire du doyen Younglove Egbébouwa, une blessure inutile qui aurait pu être évitée si les journalistes avaient eu la patience d'attendre la décision de la haute cour.

Une décision qui rejoint sur plusieurs plans les inquiétudes des journalistes sur la conformité de la nouvelle loi avec la loi fondamentale du pays.

Saisie par le Président de la République lui-même alors que les journalistes n'avaient pas pu réunir le 1/5 des membres de l'assemblée nationale pour cette même fin, la Cour Constitutionnelle a rejeté certaines dispositions de cette loi, affirmant qu'elles ne sont pas conformes à la constitution.

En substance, les articles 58, 60, cinquième et sixième tirets, 62, dernier tiret, 63, troisième et quatrième tirets, 64 et 67 de la loi organique adoptée le 19 février 2013, portant modification de la loi organique n°2009-029 du 22 décembre 2009 relative à la HAAC, ont été déclarés non conformes à la Constitution par les membres de la Cour. S'agissant de l'article 60 de cette loi, contrairement aux allégations des journalistes sur la non-conformité avec la constitution, la Cour a décidé que les tirets 2, 3 et 4 de cet article sont conformes à la constitution. Le Chef de l'Etat vient ainsi par la saisine de la Cour Constitutionnelle de départager les journalistes et les députés. Une partie du contenu de cette loi est donc rejetée.

A l'issue de cette affaire l'interrogation qui revient porte sur l'opportunité des agitations des leaders politiques et de l'empressement de certains journalistes qui ont abouti à divers incidents qui ont réduits les journalistes dans l'opinion.

PN

### LES DISPOSITIONS ANTICONSTITUTIONNELLES, SELON LA COUR :

**Selon l'article 58 :** L'autorisation ou le récépissé peut être retiré sans mise en demeure préalable, en cas de :

- modification substantielle des données au vu desquelles l'autorisation ou le récépissé avait été délivré, notamment des changements intervenus dans le capital social, dans les modalités de financement, dans la typologie de la radio ou de la télévision ou de tout autre moyen de communication audiovisuelle ;
- faux et usage de faux constatés dans la constitution du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration de parution.

**Article 64 :** En cas d'urgence et de manquements graves aux obligations résultant des dispositions de la présente loi, le Président de la HAAC peut ordonner à la personne qui en est responsable de se conformer à ces dispositions, de mettre fin à l'irrégularité ou d'en supprimer les effets.

Sa décision est immédiatement exécutoire. Il peut prendre d'office toute mesure conservatoire en cas d'extrême gravité ou de circonstances exceptionnelles.

**Article 67 :** La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication statue comme conseil de discipline en matière de presse et de communication audiovisuelle.

Elle organise des séances d'audition publique des professionnels des médias auteurs de fautes graves.

Les modalités et le fonctionnement des séances d'Audition sont fixés par arrêté du Président de la Haute Autorité.

**Article 60 (cinquième et sixième tirets) :** En cas d'inobservation des recommandations, décisions et mises en demeure par les titulaires des autorisations d'installation d'exploitation des sociétés de radiodiffusions sonores et de télévisions privées, la Haute Autorité peut prononcer l'une des sanctions suivantes :

- le retrait de l'autorisation (5e tiret)
- le retrait de l'autorisation et la saisie de l'antenne (6e tiret).
- la suspension provisoire pour un (1) mois au plus ou la suspension définitive d'un programme ou d'une partie du programme (2e tiret)
- la suspension de l'autorisation pour un (1) mois au plus (3e tiret)
- la réduction de la durée de l'autorisation dans la limite d'une (1) année (4e tiret)

**Article 62 :** La Haute Autorité après une mise en demeure restée sans suite, peut infliger, aux directeurs, promoteurs des agences de production, de publicité ou fondateurs des vidéoclubs les sanctions suivantes selon la gravité de la faute :

- le retrait définitif de l'autorisation avec saisie des équipements (dernier tiret).

Source: Savoir News

## Interview de Mme Lonlonko A. GBADEGBEGNON, Secrétaire Générale du GF2D à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme

# “Il faut que les femmes togolaises se libèrent du complexe de personne de seconde zone, de la timidité et qu’elles soient solidaires entre elles”

**TOGOREVEIL :** *Mme Lonlonko Ayaovi GBADEGBEGNON, vous êtes la Secrétaire Générale du Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), et ce vendredi 08 mars 2013, se célèbre la journée internationale de la femme. En tant que femme et en tant que responsable d'une organisation de femme, quel bilan global dressez-vous de la situation de la femme togolaise.*

**Mme GBADEGBEGNON :** Un cadre juridique et institutionnel important a été mis en place par les autorités compétentes de notre pays pour assurer la promotion et la protection des droits humains à travers la ratification des conventions internationales, mais il existe un écart entre les textes, les lois, et les faits réels. L'égalité a bougé dans les textes, mais pas dans les têtes.

En effet malgré les efforts entrepris en faveur de la justice sociale et de l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le plan national, des milliers de femmes togolaises tant en zone urbaine qu'en zone rurale, triment dans des secteurs d'activités sous rémunérés, ne bénéficient pas d'une couverture sanitaire adéquate et encourent d'importants risques de morbidité et de mortalité suite aux accouchements. Un nombre important de jeunes filles sont victimes d'un déni d'éducation formelle et peu de femmes exercent dans les hautes sphères de décision notamment le gouvernement et le parlement. L'autonomisation de la femme, déjà fragilisée par les crises socio politiques s'est trouvée fortement hypothéquée par la dernière en date des violences presque criminelles à l'égard des femmes des marchés de Kara et de Lomé. Ce sont autant de défis qui restent encore à relever dans le combat pour le mieux-être et l'épanouissement de la femme togolaise.

**TOGOREVEIL :** *Le thème retenu cette année pour cette célébration à l'échelle planétaire c'est : « Une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » Pour vous femmes leaders qu'elles sont vos attentes par rapport à ce thème?*

**Mme GBADEGBEGNON :** La communauté internationale a choisi ce thème pour concrétiser son engagement à intensifier les actions pour l'éradication des violences faites aux femmes et aux filles. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il est temps que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour mettre en application les divers textes et mécanismes visant la promotion et la protection des droits des femmes et rendre fonctionnelles les institutions. Que des moyens suffisants et adéquats soient mis en œuvre pour la vulgarisation des textes et lois pour garantir la prévention contre les violations et le non respect des droits de la femme. Que les violences à l'égard des femmes et des filles soient considérablement réduites à tous les niveaux (familiale, communautaire et nationale). Que le respect de la femme soit une règle d'or au sein de la société togolaise. Il faut également que les femmes togolaises se libèrent du complexe de personne de seconde zone, de la timidité et qu'elles soient solidaires entre elles.

**TOGOREVEIL :** *Pour marquer l'événement, le GF2D a organisé les 7 et 8 mars 2013 des « journées portes ouvertes sur les centres d'écoute et des séances de sensibilisation des jeunes filles scolaires sur les violences basées sur le genre » Quelle importance et quel accueil cette initiative a reçu de la part des bénéficiaires ?*

**Mme GBADEGBEGNON :** Les bénéficiaires ont accueilli favorablement cette initiative et ont pris une part active à toutes les activités au programme des journées portes ouvertes. Ils étaient près de 300 personnes, en majorité des femmes qui ont afflué au siège du GF2D à Hédzranawoé qui abrite le plus grand centre d'écoute du CRIFF (Centre de Recherche, d'information et de formation de la Femme) pour découvrir cette structure pouvant leur offrir



écouter, secours et assistance.

Les bénéficiaires étaient nombreuses à avoir exprimé leur intérêt pour l'information juridique qui leur a ouvert les yeux sur les nombreuses violations dont sont quotidiennement victimes les femmes et les jeunes filles et les conséquences graves que ces violences peuvent avoir sur les femmes victimes, les enfants et toute la société. Elles ont également compris qu'elles ont le droit non seulement d'en parler mais aussi de porter plainte conformément aux lois qui les protègent. C'est à ce titre que des femmes ayant des problèmes juridiques et qui ont été victimes de violences ont été reçues dans la journée du 7 mars par les magistrats, les avocats et les notaires qui se sont joints à l'équipe du GF2D/CRIFF pour la circonstance afin de montrer leur engagement à combattre les violences faites aux femmes.

**TOGOREVEIL :** *Pour revenir au conseil et à l'assistance juridique que vous apportez à travers vos centres d'écoute installés à Lomé et dans plusieurs villes de l'intérieur du Togo, quels sont généralement les violences dont sont victimes les femmes dans la société togolaise ?*

**Mme GBADEGBEGNON :** D'une manière générale les phénomènes de discrimination et de stéréotype sont encore récurrents dans la société togolaise où les femmes sont souvent spoliées dans leurs droits successoraux ou familiaux ou dans leurs activités professionnelles. Les cas de violences les plus courants qui viennent dans nos centres d'écoute portent entre autres sur les violences basées sur le genre (le viol, l'inceste, la violence conjugale, le harcèlement) la succession, l'abandon de famille, la mésentente entre époux, le divorce, la contribution aux charges du ménage. Par ailleurs, selon une étude réalisée par le Ministère de la Promotion de la Femme en 2010, en dehors des violences sexuelles dont les hommes sont plus victimes que les femmes (37% contre 33%), ces dernières sont plus victimes d'autres formes de VBG (physiques : 41% ; économiques : 34% ; psycho-morales : 91%). Certaines Violences basées sur le Genre subies varient selon l'âge. Les individus de sexe féminin de moins de dix neuf ans sont plus victimes de violences physiques (62%) que leurs aînés de dix neuf à trente cinq ans (44%) et celles de trente six ans et plus (38%). En outre, La prévalence des VBG varie selon les régions. En effet, la région des Savanes vient en tête (57%) des violences physiques subies par les femmes alors que cette prévalence est de 44% dans la Région de la Kara, 36% dans Lomé Commune. Pour les violences psycho-morales, la région des Savanes vient encore en tête avec 96% et la Centrale est la moins touchée (86%). Les violences institutionnalisées c'est-à-dire tolérées par les traditions mais condamnées par la loi, sont plus observées dans la région Maritime avec 29% des cas de femmes victimes, suivie de la région des Savanes (24%), des Plateaux (17%). Certaines

formes de violences basées sur le genre sont plus pratiquées en milieu urbain qu'en milieu rural. Il s'agit des violences psycho-morales (92% contre 90%), sexuelles (36% contre 31%) économiques (35% contre 34%). En revanche, les violences institutionnalisées sont plus développées en milieu rural qu'en milieu urbain (20% contre 18%).

**TOGOREVEIL :** *Le 08 mars c'est également l'occasion vous l'avez souligné, de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis pas les femmes dans leurs pays et dans leurs communautés. Dans ce sens quelles sont les révélations féminines dans notre pays ? Y a-t-il des femmes qui se distinguent par leurs prouesses ?*

**Mme GBADEGBEGNON :** Dans son histoire politique, notre nation a été témoin du rôle primordial qu'ont joué les femmes et la femme du monument de l'indépendance qui maintient la flamme de la liberté, illustre à juste titre leur contribution capitale dans la lutte pour l'indépendance. L'une des révélations féminines togolaises qui m'a personnellement beaucoup marquée a été Madame Marie Madoé GBIKPISIVOMEY, première femme Maire du Togo qui pendant son mandat a fait de la ville de Lomé une référence en matière d'hygiène et de propreté. C'est en son temps que la capitale togolaise était qualifiée de "Lomé la coquette". Marie SIVOMEY aurait été une fonctionnaire exemplaire qui se fit remarquer par sa rigueur certaine, son audace, son dévouement et sa loyauté dans ses fonctions malgré les hostilités. Très appliquée au travail, Mme SIVOMEY se préoccupait de voir les femmes togolaises dans un mouvement d'émancipation et de promotion féminine. Cette citoyenne accomplie qu'elle a été devrait servir de modèle d'intégrité et de dévouement à la cause nationale pour toutes les femmes en générale et pour toutes les prétendantes aux postes de responsabilité pour la gestion de la chose publique et politique.

**TOGOREVEIL :** *L'une des vocations du groupe de réflexion et d'action que vous dirigez, c'est la promotion et la participation de la femme aux prises de décisions sur un pied d'égalité avec les hommes et dans un esprit de partenariat. Et dans ce sens une décision politique est entrain d'être prise pour la parité entre hommes et femmes aux fonctions électives. Avez-vous des appréhensions par rapport à l'application de cette loi notamment pour les échéances électorales*

**Mme GBADEGBEGNON :** Les femmes togolaises, reconnues de part le monde comme de vaillantes entrepreneures ont aussi et toujours joué un rôle indéniable aux côtés des hommes, dans la quête et la conquête de la souveraineté nationale. Nous avons confiance que si l'opportunité leur était véritablement donnée, les femmes sauraient prouver leurs capacités. Les femmes ont toujours été les meilleures gestionnaires et les meilleures conseillères de leurs partenaires au sein de la cellule familiale et les communautés. Le GF2D pour sa part a formé un certain nombre de femmes de partis politiques et de la société civile sur la participation de la femme à la vie publique et politique et un plaidoyer a été mener à l'endroit des partis politiques. Nous pensons que la balle est dans le camp des partis politiques qui doivent jouer leur partition en positionnant les femmes sur leur liste de candidature afin de ne pas manquer le rendez-vous de la parité.

**TOGOREVEIL :** *Quels peuvent être les avantages pour une nation comme la notre si cette parité venait à être respectée ?*

**Mme GBADEGBEGNON :** Il est clair que, laisser la composante la plus importante en nombre de la population d'un pays hors de la gestion de la chose publique et politique, constitue une grave violation à son droit de représentativité dans le processus de prise de décision. La parité est une mesure correctrice des disparités observées jusqu'alors dans notre société. Elle permet de

faire face aux défis du développement humain durable tant souhaité par tous, car elle offre l'opportunité à l'homme et à la femme d'œuvrer ensemble sur le même pied d'égalité et en vrais partenaires. Si la volonté politique exprimée en faveur de la parité entre homme et femme venait à être respectée, cela ne pourrait que favoriser plus d'engagement de la part des femmes et plus d'entrain à se libérer des contraintes et pesanteurs socioculturelles pour s'impliquer dans l'ensemble du processus. En outre cela suscitera les ambitions dans la jeune génération pour un leadership plus audacieuse que leurs aînées. Les hommes gagneraient à apporter leur contribution à l'accomplissement de ce noble objectif.

**TOGOREVEIL :** *Le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), c'est déjà 21 ans d'activités au Togo, un parcours marqué sans doute par des motifs de satisfaction, mais également de regrets. Un retour sur ce parcours, Madame la Secrétaire Générale.*

**Mme GBADEGBEGNON :** Je pense que ces deux décennies de parcours du GF2D sont marquées plus par des motifs de satisfaction que de regret. En effet, nous pouvons noter la contribution significative du GF2D à l'implication des femmes dans les processus démocratiques et de la bonne gouvernance au Togo, ses actions d'aide et de plaidoyer pour la cause de femmes victimes de violences de tout genre, spoliées dans leurs droits successoraux ou familiaux ou dans leurs activités professionnelles. Aujourd'hui, de nombreuses femmes en détresse jadis murées dans le silence trouvent chaque jour oreille attentive, assistance juridique et sociale dans nos centres d'écoute et d'assistance juridique. Le GF2D a aussi contribué à changer le quotidien des femmes togolaises par des programmes d'éducation civique, de leadership, de promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la santé de reproduction.

Le GF2D est depuis 2004, l'une des deux organisations de la société civile partie prenante du dialogue politique au Togo et signataire en 2006 de l'Accord Politique Global, qui est le premier consensus entre la classe politique et le document de référence d'une sortie de crise au Togo. Ce travail exaltant qui a permis de libérer beaucoup de femmes du cercle vicieux de violences multiformes, cet engagement fort qui a contribué à éveiller la conscience citoyenne de la femme togolaise a été sur le plan continental et international récompensé en Décembre 2011 à Johannesburg en Afrique du Sud par le Prix « ONE AFRICA AWARD » décerné par l'organisation américaine ONE International. Le prix ONE AWARD a été créé en 2008 par l'organisation ONE INTERNATIONAL pour reconnaître, récompenser et faire avancer le travail important des organisations de la société civile africaine en direction de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

**TOGOREVEIL :** *A l'occasion du 8 mars, quel est message que le GF2D adresse aux hommes sur leur rôle qu'ils peuvent jouer dans la concrétisation de la « promesse » et la cessation des violences contre les femmes ?*

**Mme GBADEGBEGNON :** L'égalité entre l'homme et la femme en droit et en dignité est fondamentale pour un développement harmonieux et durable tant au sein de la famille qu'au niveau de la société. Au nom de cette égalité l'homme est appelé à se départir de ce complexe socioculturel de supériorité que par méconnaissance la société lui a inculqué le plaçant ainsi en dominateur de la femme dont il peut piétiner la dignité et à l'intégrité physique morale et psychologique. Il faut que les hommes sortent de ce blocage pour considérer et traiter les femmes en partenaires dans tous les domaines de la vie. Les hommes ont le noble devoir de protection et d'accompagnement de la femme.

Propos recueillis par Germain POULI

## Culture

# UN PARTI D'HUMOUR POUR LE BONHEUR DES TOGOLAIS



Une vingtaine d'humoristes togolais viennent de se réunir au sein de « Je Vais Arriver », (JVA). Un regroupement qu'ils dénomment parti politique de l'humour togolais. L'objectif poursuivi par les humoristes regroupés au sein de JVA est de servir le peuple et de lui donner ce qui lui appartient.

Présidé par Agbléta Kokou alias Gbadamassi Yaya, l'un des plus célèbres humoristes du Togo, le parti JVA veut apporter une autre manière de faire sa « politique » qui est l'humour. « La grande nécessité est de divertir, instruire et surtout rassembler les togolais autour d'un idéal commun qui est l'amour de la patrie. « Le Parti politique Je Vais Arriver n'est pas un vrai parti politique. C'est une manière pour nous humoristes de nous regrouper pour faire le bonheur des togolais. Nous n'avons pas de statut et on ne cherche pas le pouvoir mais on l'espère de part nos prestations sur la scène. Et pour nous, c'est le bonheur des togolais qui compte », a expliqué Gbadamassi Yaya (Photo), le responsable de ce regroupement d'humoristes togolais.

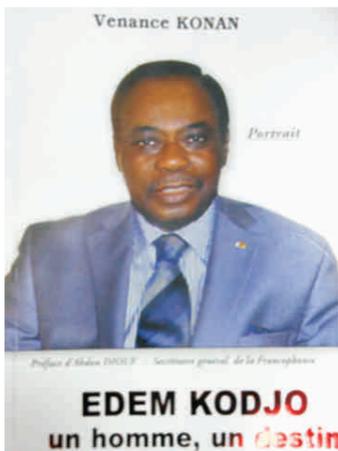
Le Parti de l'humour, « Je vais Arriver » prépare ainsi la 2e édition du festival international de l'Indépendance du Rire dans le cadre des préparatifs de la fête de l'indépendance du Togo. Ce festival va se dérouler à Kara et à Lomé du 23 au 28 avril 2013 sous le thème : « Moi humoriste et ma partie ». Un thème qui appelle à plus de responsabilité de l'humoriste togolais vis-à-vis de lui-même et de sa nation.

Attendus au festival, Edoudoua non glacé du Cameroun, ATT Junior du Mali, Digbeu Cravate et Boukary de la Côte d'Ivoire, Souké, Siriky et Fati du Burkina Faso.

Didier ASSOGBA

## Culture :

# VENANCE KONAN, REND HOMMAGE À « EDEM KODJO, UN HOMME, UN DESTIN »



Le journaliste-écrivain ivoirien Venance Konan, actuel directeur de Fraternité matin a rendu hommage à l'ancien Premier Ministre togolais Edem Kodjo. Le livre a été présenté ce mercredi à Lomé dans le cadre des festivités de la Journée mondiale de la francophonie au Togo. La présentation a été faite par Guy Missodey, Enseignant chercheur et critique littéraire. Cette présentation de l'ouvrage s'est faite au moment même où l'ancien Premier Ministre est en mission à Paris.

L'ouvrage de 360 pages parle de l'enfance d'Edem Kodjo, ses relations avec son père, sa formation en France, son militantisme en tant que panafricain, ses expériences dans l'administration, ses premiers pas en politique en tant que ministre, son passage à la primature en 1994, ses relations avec l'ancien Président Gnassingbé Eyadema. Le livre fait de gros plans sur des faits anecdotiques sur la vie d'Edem Kodjo. Il présente la vie de M. Kodjo comme le parcours du Phénix qui renaît toujours de ses cendres. Il n'a jamais été affaibli par ses échecs. L'ouvrage relève le contraste entre la position qu'a occupée Edem Kodjo sur le plan africain en étant Secrétaire Général de l'OUA, actuelle UA et son parcours de politicien. « Pourquoi un tel personnage n'a pas pu atteindre la magistrature suprême de son pays ? », s'est demandé l'auteur sans pour autant donner de réponse.

L'ouvrage « Edem Kodjo, un homme, un destin » a reçu le grand prix littéraire d'Afrique noire en 2012.

Didier ASSOGBA

## Semaines culturelles dans les établissements scolaires

# PROMOTION DE LA DEPERDITION SCOLAIRE ?

Nous sommes aujourd'hui au dernier jour du 2ème trimestre dans les établissements scolaires du Togo. Les congés marquant la fin de ce trimestre commencent ce soir à 17 heures. Dans la plupart de ces établissements, les semaines culturelles battent leur plein et risquent de se prolonger jusqu'au week-end. Mais force est cependant de constater que ces semaines ne sont des semaines culturelles que de nom. Pour la majorité des élèves, c'est l'occasion de se donner à tous les vices dont ils étaient privés en période scolaire.

En effet, un tour dans ces établissements pendant ces semaines culturelles et on se rend compte que nos élèves ne s'intéressent nullement à ce qui revêt un caractère culturel et même intellectuel. Les enseignants en charge de l'organisation se démènent pour concocter des programmes qui feraient pâlir les adeptes des études et de la culture mais ces programmes n'accrochent pas les élèves. Ainsi, lors des séances de conférences, débats et journées de réflexion organisées à cette occasion, les orateurs s'expriment devant des salles quasi vides. Les élèves n'ayant d'intérêts véritables que pour les journées sportives et



les soirées récréatives avec une affluence monstre lors des récitals. Des chefs d'établissement approchés déclarent avoir organisé des séances de nettoyage au lendemain des récitals aux abords des endroits ayant abrité les récitals. Le résultat, de nombreuses enveloppes de préservatifs et des tas de condoms usés.

A cette allure, il urge de s'interroger sur le bien fondé du maintien de telles journées dans nos écoles qui ne contribuent qu'à raccourcir la durée de l'année scolaire déjà éprouvée par les nombreuses grèves qui commencent par rentrer dans les habitudes. Si les semaines culturelles doivent continuer dans le même logiciel, leur suppression

serait salutaire. Certes ! La semaine culturelle est une bonne initiative qui participe à l'éclosion des talents dans nos écoles étant donné que la culture fait partie intégrante de l'éducation. Mais elle doit être recadrée par une réflexion bien approfondie de la part des initiateurs par exemple en instaurant des sanctions contre toutes dérives ou en éliminant des activités sans importance et nuisibles à la vie scolaire comme les soirées spectacles qui se terminent à des heures tardives. Pour l'heure, les parents ont la responsabilité de veiller également à l'habillement de leur progéniture avant leur sorti de la maison.

Pablo ZOUBE

## Bigpaul, Mike Ntchoula et Joe Kouassi

# DES CORPS HABILLES EN MUSIQUE



Ces derniers temps, les hommes en treillis sont en train de se débarrasser de leur mentaux d'homme en arme pour embrasser une nouvelle carrière. Dans cette optique, trois corps habillés à savoir Big Paul, Mike Ntchoula et Joe Kouassi démontrent déjà leur passion pour la musique avec des albums qui sont déjà à leur actif.

Agent de constatation des douanes togolaise, le sieur Binanga N'dabambi alias Big Paul fait irruption sur la scène musicale depuis 2000 avec un premier album, « Assena », en 2003, il récidive avec « Mawulolo » et « Poinaba » sorti en 2011. Par un rythme tradi-moderne dans lequel il excelle désormais, il ne peut s'empêcher de passer des messages d'amour, de Dieu et de bonnes relations entre les humains.

Son jeune frère d'arme, Mike N'tchoula lui a fait son apparition avec un premier album intitulé « Mon Choix » en 2012. Lui avec un sang plus chaud verse plutôt dans le Hip-Hop et des sons ambiants qui s'inscrivent dans la droite ligne du concept Cool caché. Si selon certaines personnes peu informées le Hip-Hop et les musiques ambiées est une affaire de jeunes bandits et dépravées, le douanier Mike N'tchoula par sa touche particulière démontre alors le contraire.

Le troisième, M. Kouassi Tété Gagnon un ancien militaire du régiment Para Commando de l'armée togolaise déserte les rangs des corps habillés quand il est atteint par le virus de la musique. Désormais il, considère le micro comme son arme efficace qui lui permet d'appeler les africains à une prise de conscience et à la préservation des vertus comme l'unité, la liberté, l'amour, la fraternité et la vérité qui exigent un engagement et une conviction

dans nos sociétés. Sous son nom d'artiste Joe Kouassi, il signe deux albums, « L'heure de la vérité » en 2009 et « conscience » cette année.

Tous ces trois artistes dans leurs chansons prônent l'amour du prochain ce qui démontre que les corps habillés ne sont pas des hommes sans cœur comme on le pense souvent. Ils aspirent aussi à un pays paisible sans répressions. Pour l'heure, ils n'ont aucun financement. C'est avec leur salaire qu'ils tournent aussi en studio. L'emploi du temps des hommes en treillis étant toujours surchargé, ils sont obligés de passer leur nuit de disponibilité dans des studios à travailler sur leurs chansons. A les entendre, la musique étant une passion pour eux et en quelque sorte une servitude, ils arrivent tant bien que mal à s'imposer entre exigences du boulot, de la musique et des moyens limités. Ceci porte à croire que ces hommes en treillis ont pris un chemin de non-retour et constituent alors des otages de la musique que personne ne peut libérer.

Il faut ajouter que dans des défilés, les militaires emballent toujours l'assistance par leur orchestre, signe qui prouve que nos militaires sont des passionnés de la musique même s'ils ne sont pas fortement représentés sur le marché du showbiz. En littérature, médecine et d'autres domaines comme le sport, nos gens d'armes font également leur preuve. Il n'y a plus raison de réduire nos corps habillés en leur rôle de préservation de la sécurité des personnes et des biens souvent marquée par des excès de zèle qui les discrédite.

London KAWANA (Stagiaire)

## Formation selon le Programme EMPRETEC L'ANPGF FORME LES ENTREPRENEURS TOGOLAIS POUR AUGMENTER LEUR CHANCE DE SUCCES DANS LES AFFAIRES



L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) dans son rôle de promoteur d'un modèle d'entrepreneur qui réussissent dans les affaires afin de contribuer au développement de l'économie nationale, lance à partir du 15 avril 2013 et ce pour six jours, une série de formation à l'intention des entrepreneurs ayant un projet de restructuration ou d'extension de leurs entreprises, aux porteurs de projets de création d'entreprise et aux banquiers souhaitant maîtriser les techniques d'évaluation d'un profil entrepreneurial.

Ce séminaire de formation Empretec sera organisé avec la collaboration du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) du Bénin est une première au Togo et une troisième occasion dans les huit pays de l'UEMOA.

Dirigée par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), cette formation s'articule autour de deux volets. Le premier qui comporte vingt modules est conçu sur la base de comportements types d'entrepreneurs qui réussissent dans les affaires. Il s'agira entre autre de la recherche d'opportunités et d'initiatives, la prise de risques calculés, le travail en réseau, l'indépendance et la confiance en soi. Le second volet du programme Empretec aborde l'élaboration de plan d'affaires et de plan de développement.

Ce programme du système des Nations Unies est basé sur des recherches effectuées sur des milliers d'entrepreneurs dans plusieurs pays. Ces recherches ont permis d'arriver à la conclusion que quel que soit le pays et quelles que soient les entreprises, il existe des comportements communes propres à tous les entrepreneurs qui réussissent. Ce programme a déjà aidé près de 150 000 entrepreneurs dans 29 pays.

C'est donc une véritable occasion que l'ANPGF offre aux entrepreneurs togolais pour renforcer leurs comportements et performances.

Germain POULI

## Fédération Togolaise de Volley-ball ESSOSSANNEYOU NDADIYA PREND LES RENNES

La Fédération Togolaise de Volley-ball (FTVB) a organisé ce week-end son 9e Congrès électif ordinaire. C'était le 16 mars. A la fin des travaux qui ont duré toute une journée, un nouveau président a été élu en la personne d'Essossannèyou NDADIYA. Le nouveau président a battu son concurrent Mesmin Ategoua par 14 voix contre 3.

Essossannèyou Ndiadiya est élu à la tête d'un nouveau bureau exécutif de neuf (9) membres élus pour un mandat de quatre ans. A l'issue de l'élection, Essossannèyou Ndiadiya a révélé un pan de son programme. Dans ce programme, on note la formation des formateurs des clubs, le renforcement des capacités des responsables de Ligues, des clubs et des arbitres et surtout le développement du volley-ball à la base. « Nous voulons faire du Togo, petit pays une grande nation de volley-ball. Notre ambition est d'ancrer le volley-ball comme sport majeur au Togo. Nous allons poursuivre l'opération volley-ball à



l'école initiée par le bureau sortant en mettant un accent particulier sur le suivi et l'animation de la discipline dans les préfectures et les établissements », a déclaré le nouveau président de la FTVB.

Les délégués venus de tous les clubs et ligues du Togo n'ont pas fait qu'élire le Bureau Exécutif. Ils ont également examiné les rapports moral, d'activités et financier du bureau sortant.

Essossannèyou Ndiadiya succède ainsi à Ayaovi Babanawo le président sortant qui s'était désisté le jour du Congrès.

La Rédaction

### " Comment Obtenir des Autres Tout ce que Vous Désirez "



**Saviez-vous que certaines personnes ont appris à obtenir des autres tout ce qu'elles désirent obtenir ?**

Depuis la nuit des temps, les plus grands hommes ont voulu comprendre comment il était possible de faire passer leur avis, leur opinion, devant celle des autres.

Ils ont cherché à identifier les raisons qui rendent une personne plus populaire qu'une autre.

Et bien figurez-vous qu'ils ont trouvé depuis longtemps et que vous êtes, vous aussi, sur le point de prendre possession de ce savoir.

Si vous désirez améliorer vos relations et obtenir des autres tout ce que vous désirez, alors vous allez adorer la méthode que vous êtes sur le point de découvrir :

Grâce à ce savoir :

- Les tentatives de vous nuire se transformeront en excuses.

- Les reproches en compliments.
- Les non-dits en paroles sincères.
- Les coups-bas s'effaceront pour laisser place à une indéfectible loyauté.

**Prix du CD: 12 500 F CFA**

**15 fichiers audio et un livre en pdf et un carnet de bord**

**AUSSI DISPONIBLES:**

1. Parler anglais en 30 jours
2. Les 7 Lois Eternelles du Succès
3. Le secret des gagnants – Ceux qui réussissent tout ce qu'ils entreprennent
4. Comment gérer les personnalités difficiles
5. Comment gagner votre vie sur Internet
6. Les secrets du temps - Comment faire deux fois plus en deux fois moins de temps

**Contact : (+228) 90 19 63 66**

### « Les 7 Lois Eternelles du Succès Que Vous Ne Pouvez Plus Ignorer »



Je suis sûr que vous vous êtes déjà interrogé(e) sur la différence entre le succès et l'échec. Entre le bonheur et le malheur. Entre la médiocrité et la pleine réalisation de son potentiel.

Il y a, à l'origine de toute réussite, de tout succès 7 lois simples :

Vous en connaissez, peut-être, déjà certaines.

Mais sans doute pas toutes.

Et même celles que vous connaissez, les appliquez-vous ?

Ces « **7 Lois Eternelles du Succès** » vous sont présentées, maintenant, sous forme audio.

Ainsi, il vous suffit d'appuyer sur le bouton de votre lecteur de CD, de MP3 ou de votre ordinateur pour que les mots pénètrent directement dans votre cerveau, dans votre subconscient.

Au début ce ne sont que des mots.

Puis, peu à peu, ils vont attirer, comme par magie, de nouvelles idées. Puis des actes.

Toute votre personnalité sera transformée de manière radicale et continue !.

**Prix du CD: 5 000 F CFA**

**8 fichiers audios sur CD**

**Contact : (+228) 90 19 63 66**



# Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL



**illico** le fixe sans fil  
**Android**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

#### ESPACES TELECOM À LOMÉ

**Ex Direction Générale**  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

**Espace HELIM**  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

**Espace Telecom AGOE NYIVE**  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

**Espace Telecom ADIDOGOME**  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

**Espace Telecom ADOBOU-KOME**  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

**Espace Telecom Place de l'Indépendance**  
Près de la Place de l'Indépendance  
Tél : (228) 22 21 86 23

**Espace Telecom ASSIVITO**  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

**Espace Telecom PORT**  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

#### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

**Espace Telecom TSEVIE**  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

**Espace Telecom ANEHO**  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

**Espace Telecom KPALIME**  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

**Espace Telecom ATAKPAME**  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

**Espace Telecom SOKODE**  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

**Espace Telecom KARA**  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

**Espace Telecom DAPAONG**  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)